

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du 05 juin 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Corbonod dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à 19h00 le jeudi 05 juin 2025.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2025

Monsieur Patrick CHAPEL, Maire de CORBONOD, ouvre la séance du Conseil à 19h00

<i>Etaient présents (15) (tous présents)</i>	Patrick CHAPEL, Jean-Louis GENY, Alexandre BRUNET, Elisabeth TRAVAIL, Gérard TOCCANIER, Hélène GUILLARD, Laurence VILETTE, Laurent BERNARD, Christelle NOYES, Christelle GEORGES, Damien GUICHON, Régis MOLLEX, Marc GERBAUDO, Sébastien MOLLEX, Marie MACHEREY.			
<i>Secrétaire de séance</i>	Elisabeth TRAVAIL			
<i>Conseillers en exercice : 15</i>	Présents : 15	Absent : 0	Pouvoir : 0	Votants : 15

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2025
2. Attribution de la mission de contrôle technique (CT) dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie :
3. Attribution de la mission de coordination pour la sécurité et la prévention de la santé (SPS) dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie :
4. Subvention aux associations pour 2025
5. Acquisition de terrain au niveau de l'assiette du chemin du Fumaray au Bourg
6. Etat des coupes de bois pour 2025
7. Questions diverses.

N° délibération	Objet	Vote
2025-022	Attribution de la mission de contrôle technique dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie à la société APAVE pour un montant de 9 729,00 € HT	Approuvé à l'unanimité
2025-023	Attribution de la mission de coordination pour la sécurité et la prévention de la santé dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie à la société APAVE pour un montant de 6 960,00 € HT	Approuvé à l'unanimité
2025-024	Attribution de subvention aux associations pour 2025	Approuvé à l'unanimité (hormis pour le vote de la subvention à l'association Sur Lyand 360°, M. Jean-Louis GENY ne prend pas part au vote)
2025-025	Acquisition de terrain aux consorts GINOD pour l'aménagement du chemin du Fumaray au Bourg	Approuvé à l'unanimité
2025-026	Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois pour 2025	Approuvé à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance précédente du 10 avril 2025

Mme Christelle NOYES demande le rajout en « questions diverses », de sa remarque concernant la vidéoprotection, et notamment le fait qu'il avait été convenu que ce point serait mis à l'ordre du jour d'une réunion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve que cette correction soit apportée au procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2025.

2025-022 – Attribution de la mission de contrôle technique dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie -

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la mission de contrôle technique dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie. Trois entreprises ont été consultées, APAVE, VERITAS et ALPES CONTRÔLES ; elles ont transmis leur offre dans le délai fixé. L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans la consultation (60 % pour le prix, 40 % pour la valeur technique).

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse établi par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, assistant à maîtrise d'ouvrage,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **Décide** d'attribuer le marché pour la mission de contrôle technique à APAVE pour un montant de 9 729,00 € HT,
- **Autorise** monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires.

2025-023 – Attribution de la mission de coordination pour la sécurité et la prévention de la santé (SPS) dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie -

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la mission de coordination pour la sécurité et la prévention de la santé (SPS) dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment de l'école primaire et de la construction d'une garderie. Trois entreprises ont été consultées, APAVE, VERITAS et ALPES CONTRÔLES ; elles ont transmis leur offre dans le délai fixé. L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans la consultation (60 % pour le prix, 40 % pour la valeur technique).

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse établi par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, assistant à maîtrise d'ouvrage,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **Décide** d'attribuer le marché pour la mission de coordination pour la sécurité et la prévention de la santé (SPS) à APAVE pour un montant de 6 960,00 € HT,
- **Autorise** monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires.

2025-024 – Subvention aux associations pour 2025

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** d'attribuer les subventions suivantes :

M. Jean-Louis GENY ne prend pas part au vote pour l'attribution d'une subvention à l'association « Sur Lyand 360° ».

Nom association	Commune	Objet	Montant alloué
La Compagnie des beaux instants	Seyssel 01	Spectacle son et lumière 24,25 et 26 juillet esplanade Seyssel 01	500 €
Les Galop'ain	Corbonod 01	Organisation manifestations équestres	250 €
Club des Séniors	Seyssel 74	Activités pour séniors	150 €
FNACA	Seyssel	Fédération anciens combattants	50 €
L'art et la Création	Corbonod	Art floral	290 €
Les Amis de l'Ecole	Corbonod	Association des parents d'élèves	800 €

Les Ecolocos	Corbonod	Actions positives et durables	250 €
Pompiers Corbonod	Corbonod	Secours	6 000 €
Service Entraide Famille	Seyssel 01	Aide alimentaire	450 €
Seyssel sur Rhône BASKET	Seyssel 74	Formation jeunes et compétition	340 €
Sur Lyand 360°	Corbonod	Mise en valeur de Sur Lyand	350 €
Union Cycliste Seyssel Frangy	Seyssel	Cyclisme : formation jeunes et compétition	250 €
JSP Seyssel74	Seyssel	Formation jeunes sapeurs-pompiers	50 €
RASED	Valserhône	Dispositif RASED éducation nationale	150 €

2025-025 – Acquisition de terrain au niveau de l'assiette du chemin du Fumaray au Bourg -

Considérant que le chemin du Fumaray au Bourg est difficilement praticable dans sa partie extrême, que l'association Handi-Raid rencontre des difficultés pour accéder à son entrepôt par ce chemin, il est proposé d'acquérir du terrain au propriétaire riverain, M. Christian GINOD afin d'aménager ce chemin et le rendre praticable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'acquérir du terrain à M. Christian GINOD issu de la parcelle cadastrée section AN, sous le numéro 439 ;
- **Précise** que la surface à acquérir sera déterminée entre les parties après l'intervention d'un géomètre-expert ;
- **Fixe** le prix d'acquisition à 0,60 € le mètre carré ;
- **Dit** que les frais liés à cette acquisition (géomètre, notaire) seront à la charge de la Commune ;
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles.

2025-026 – Etat d'assiette des coupes de bois pour 2025

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2025 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1 – Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2025 présenté ci-après
- 2 – Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation
- 3 – Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après.

ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m³)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue aménagement ¹	Année proposée par l'ONF ²	Justification ONF	Mode de commercialisation	
							Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Délivrance
13_i	IRR	129	2,2	2030	2025	ONF-EE enjeu environnemental, paysager ou social		X
15_u	IRR	93	3,2	2025	2025		X	
9_u	IRR	143	4,9	2025	2025		X	
11_u	IRR	57	1,9	2026	2025		X	
1_i	IRR	936	24	2022	2025		X	

¹ Nature de la coupe : AMEL amélioration ; AS sanitaire, EM emprise, IRR irrégulière, RGN Régénération, SF Taillis sous futaie, TS taillis simple, RA Rase

² Année proposée par l'ONF : SUPP pour proposition de suppression de la coupe

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Mode de délivrance des Bois d'affouages :

- Délivrance des bois **après façonnage** ☐
- Délivrance des bois **sur pied** ☒

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage, le Conseil Municipal désigne comme BENEFCIAIRES SOLVABLES de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

- M. Laurent BERNARD
- M. Raymond VEZIEN
- M. Michel GOUX.

Ventes de bois aux particuliers :

Le Conseil Municipal autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année **2025**, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera des produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

Questions diverses

Monsieur Le Maire propose un tour de table :

Chasse aux œufs organisée par le CMJ :

Mme Laurence VILETTE rappelle que la chasse aux œufs initiée par le Conseil Municipal Jeune a eu lieu le samedi 12 avril 2025 sur l'aire de jeux et s'est bien déroulée. Elle remercie les enfants du CMJ de leur implication et les membres de l'association « les Amis de l'école » pour leur participation.

Abribus de Gignez :

Mme Christelle GEORGES demande si l'abribus de Gignez sera déplacé après les travaux d'aménagements de sécurité sur la RD991.

Réponse : L'abribus ne sera pas déplacé mais une demande sera faite auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la fourniture d'un nouvel abribus.

Marquise sur le bâtiment de l'école :

Mme Hélène GUILLARD signale que la marquise est rouillée et mériterait un rafraîchissement.

Entretien des espaces verts à Charbonnière :

Mme Hélène GUILLARD signale un manque de visibilité au carrefour de Charbonnière à cause de végétaux à élaguer. Un entretien des espaces verts est à prévoir également dans le hameau de Charbonnière.

Four d'Eilloux :

Mme Christelle NOYES signale que les portes du four sont à remplacer car vétustes.

Voirie :

Mme Christelle NOYES signale qu'une plaque de regard sur la RD991 à l'entrée de Gignez bouge au passage des véhicules.

Abribus près de l'église :

M. Sébastien MOLLEX demande si la vitre de l'abribus a été changée.

Réponse : M. Jean-Louis GENY informe que les services du Département ont fait le nécessaire.

Entretien des chemins :

M. Sébastien MOLLEX signale que le chemin des douvettes et celui des devances auraient besoin d'un apport de graviers.

Haie à élaguer à Etranginaz :

M. Laurent BERNARD signale qu'une haie déborde sur le domaine public à Etranginaz et gêne la circulation.

Fibre optique :

M. Régis MOLLEX demande si les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés et quand les tranchées seront rebouchées par l'entreprise.

Projet de lotissement à Gignez :

M. Régis MOLLEX demande si le cheminement piéton entre le futur lotissement et l'école est toujours d'actualité.

Il est répondu par l'affirmative.

Aménagements de sécurité sur la RD991 :

Les travaux d'aménagements de sécurité sur la RD991 à la Trille et à Gignez débuteront fin juin 2025.

M. Régis MOLLEX demande des précisions sur les ralentisseurs qui seront installés.

Assainissement :

M. Alexandre BRUNET informe que la lagune de Corbonod n'est plus adaptée et que la communauté de communes Usse et Rhône qui a la compétence assainissement, a prévu de la supprimer et de réaliser une jonction avec le réseau d'eaux usées de Seyssel Ain, déjà raccordé à la station d'épuration de Seyssel 74.

La Communauté de communes a prévu un budget de 40 000 € pour les travaux d'assainissement des eaux usées de Sur-Lyand.

Travaux de sécurisation des falaises à Charbonnière :

M. Le Maire informe que les travaux de protection et de sécurisation des falaises sont à ce jour terminés.

Travaux de renforcement du réseau d'eau potable de Fontaine :

M. Le Maire informe que la réunion de démarrage des travaux a eu lieu et que le chantier débutera très prochainement. Les riverains seront informés en temps voulu.

Séance levée à 20 heures 50.

La secrétaire de séance



Le Maire

Patrick CHAPEL

